

SNUipp-FSU  
48 rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières  
tel : 03 24 37 65 74  
email : [snu08@snuipp.fr](mailto:snu08@snuipp.fr)



à

Madame, monsieur le Maire

Charleville-Mézières, le 6 mars 2013

Madame, Monsieur le Maire,

Le 12 février dernier, les enseignants ont exprimé leur détermination pour que se construise une réforme des rythmes scolaires réussie pour tous les enfants, sur tout le territoire et pour l'ensemble des acteurs. Déçus par le projet actuel, ils ont aussi exprimé leur refus face aux propositions de mise en œuvre de la réforme telles qu'elles se dessinent ici ou là en 2013. A l'épreuve des travaux pratiques, l'aménagement du nouveau temps scolaire est source de réelles difficultés et de possibles nouvelles inégalités. Il n'offre aucune garantie d'une grande journée éducative gratuite pour tous les enfants. Il ne prend pas suffisamment en considération l'avis des enseignants et leurs conditions de vie personnelle et professionnelle.

Ce constat est aujourd'hui partagé, comme le montre le sondage que nous avons réalisé, par une majorité de français. Cela renforce notre conviction que la réforme actuelle n'est pas assez mûre. Maintenant que les problèmes de mise en œuvre ont été identifiés, il faut se donner le temps de réécrire le décret sur l'aménagement du temps scolaire. A cette fin, nous demandons au ministre de réunir une table ronde avec les représentants des collectivités locales, des parents et des enseignants. En tout état de cause, si des modifications doivent intervenir en 2013, nous estimons qu'elles ne peuvent se faire qu'avec l'accord obligatoire des conseils d'école.

Nous ne sommes pas favorables à un statu quo, mais changer, c'est pour une meilleure qualité des temps éducatifs et une amélioration des conditions de scolarisation des élèves (effectifs, contenus enseignés...), pour une réforme des rythmes réussie, cohérente pour le système éducatif, pensée sur la journée, la semaine et l'année s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux, élaborée en concertation avec les différents acteurs.

Pour les écoles cela passe par un report de la réforme en 2014 pour donner le temps à une réécriture du décret.

Aujourd'hui, la concertation de l'ensemble des partenaires n'est pas aboutie pour construire une articulation cohérente des temps scolaires et périscolaires de qualité.

Il nous semble incontournable de rappeler que pour nous :

- la journée doit être allégée de manière significative ;
- l'allongement de la pause méridienne est une solution qui va à l'encontre du bien être des enfants et ne doit pas être retenue ;
- un partenariat efficace doit être mis en œuvre pour articuler temps scolaires et périscolaires ;
- un financement pérenne garantisse des temps péri-scolaires de qualité (encadrement, locaux...) ;
- les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants doivent être améliorées.

En conséquence, nous vous demandons de reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014 et d'organiser une consultation des conseils d'école avant toute décision sur la commune afin de construire ensemble le projet le plus adapté.

Madame, Monsieur, nous voudrions croire que vous saurez répondre à toutes ces préoccupations professionnelles portées par les enseignants au service d'une meilleure réussite des élèves qui, après le 12 février continuent de s'exprimer.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le SNUipp-FSU des Ardennes